

Petites et grandes entreprises, inégales face aux banques

Les soubresauts de la crise financière n'affectent pas la croissance constante de l'utilisation et des autorisations de crédit bancaire aux entreprises. Les TPE, par contre, sont moins à l'aise que les grandes dans leurs rapports avec les banquiers, selon l'UWE.

GÉRARD GUILLAUME

L'Union wallonne (UWE) a mené une enquête sur le sujet auprès de plus de 800 entreprises wallonnes. Et celle-ci fait l'objet des 150 pages de l'édition 2012 des «*Etudes sur la situation de l'entreprise*», à disposition sur le site internet de l'UWE.

Principales surprises: un crédit bancaire constamment croissant et un taux de satisfaction globale assez élevé à l'égard des banques, même si les entreprises leur reprochent surtout de ne pas motiver leur refus et de s'autoriser des délais de traitements trop longs. Autre enseignement: le taux de refus de crédit est deux fois plus élevé à l'égard des TPE (Très petites entreprises) dont on réclame plus d'exigence de sûreté

alors qu'elles sont moins bien secondées par les outils publics de crédit. Quand on sait qu'elles constituent 80 % du tissu économique wallon, ce n'est pas secondaire.

Plus précisément, 35% des 800 entreprises approchées n'ont pas demandé de crédit dans les deux dernières années. Quand elles l'ont fait, c'est dans 85% des cas à des banques qu'elles se sont adressées.

Avec des taux de refus et d'acceptation divergents selon les montants sollicités ou, forcément, la taille du demandeur. Les refus frisent les 30 % pour des montants de moins d'un million et passent même à 32% pour des montants de moins de 100.000 EUR.

C'est l'image de l'entreprise surtout qui conditionne les avis favorables, puis la rentabilité de l'entreprise, la préparation du dossier et l'intervention parallèle de fonds propres. Les garanties offertes n'entrent en ligne de compte qu'en dernier ressort comme justification ultime d'un refus, après que l'indisponibilité de fonds propre ou le manque de rentabilité ait fait la dif-

férence. Relevons qu'ici aussi, la déficience d'appoint professionnel

pour ficeler un business plan crédible pèse davantage sur les TPE.

Les refus entraînent peu de faillites. Les TPE se replient sur d'autres sources, annulent (25%) ou réduisent (25%) leur projet. Les grandes entreprises annulent moins mais reportent les embauches (27%) ou voient s'envoler des parts de marché (37%). Mais 13% des entreprises ne savent jamais pourquoi leur dossier a été refusé.

16% des entreprises ne savent jamais non plus pourquoi leur dossier a fait problème; dans la plupart des autres cas, il s'agit de manque de garanties ou de fonds propres. Les outils publics de soutien financier, invests ou Sowalfin, jouent bien leur rôle supplétif à l'égard des grandes entreprises pour 30% des dossiers difficiles. Les TPE par contre, une fois encore, restent sans autre issue que de faire face à des taux revus à la hausse.

Si près de 28% des entreprises dont les demandes ont fait difficulté n'ont pas eu à en pâtir, les autres di-

sent accuser une rentabilité plus faible et avoir retardé des embauches.

Par contre, 90% des entreprises ayant conclu se disent satisfaites des taux obtenus, qu'elles disent «normaux» ou «peu élevés». L'absence de motivation d'un refus de crédit est bien plus mal digérée, a fortiori dans le chef des TPE dont la relation bancaire est beaucoup plus difficile.

Au terme d'une comparaison avec les pays limitrophes, l'étude de l'UWE pointe comme problématiques le manque de fonds propres et la trop forte dépendance des entreprises wallonnes aux crédits bancaires.

Elle relève aussi que la tension sur le degré d'utilisation des crédits est beaucoup plus forte pour les petites entreprises que pour les grandes, ce qui les rend aussi beaucoup plus vulnérables.

«Autant d'évidences qui ont le mérite d'être chiffrées pour saluer l'utilité des instruments publics qui jouent leur rôle, mais aussi pour travailler à contrer la césure qui se marque entre petites et grandes entreprises», selon Didier Paquot, le chef économiste de l'UWE.

LES ENTREPRISES ET LES BANQUES

